

VEILING/VENTE AUX ENCHÈRES – 2024 n° 4
Départ le 1 novembre- Fermeture le 30 novembre à 13u 2024
SEULEMENT VENTE AUX ENCHÈRES ÉCRIT

Notre vente aux enchères suivante est une vente écrite. La liste avec les objets à vendre aux enchères se trouve dans ce mail et sur notre website. Elle sera clôturée le 30 novembre 2024 à 13h. Donc vous avez tout le temps pour faire vos offres.

Vous recevrez votre facture par mail/lettre dans le courant de la semaine suivante. On peut payer seulement par virement. Payer cash n'est pas possible.

Attention, envoyez vos offres le plus vite possible car dans le cas de deux offres identiques, c'est la première offre qui à la priorité. Lors de notre précédente vente aux enchères écrite, il y a eu quelques enchérisseurs déçus qui ne l'avaient pas compris ainsi.

Vous pouvez toujours consulter des photos claires sur notre website. Vous pouvez même les agrandir. Les frais qui viennent en supplément du prix d'adjudication pour les acheteurs seront de 10% pour les membres de l'asbl Promotion de la Médaille et de 15% pour ceux qui ne sont pas membres. L'expédition se fait avec GLS ou un autre fournisseur, **jamais avec BPost.**

Egalement dans cette vente aux enchères, il y a une très grande partie de médailles provenant de collectionneurs connus et un grand nombre de médailles intéressantes entre autres du Congo, de Devreese, Bonnetain, Marcel Rau, Vanderplancke ainsi que des graveurs féminins comme Hartman, Stella Maris, Jenny Lorrain et Francine Somers, en résumé chacun peut y trouver ce qu'il cherche.

Ci-dessous, les conditions de la vente aux enchères écrites:

La vente aux enchères se déroule sur base de la mise à prix mentionnée sur le website.

1. Chaque offre est augmentée chaque fois de 5€ donc de 20€ à 25€.
2. On peut faire une offre jusque 20% sous la mise à prix , par exemple : si la mise à prix est de 20€, l'offre peut démarrer à partir de 16€.
3. **En cas de deux offres égales, c'est la première reçue qui à la priorité (essayez donc de ne pas travailler avec des montants arrondis).**
4. Si la mise à prix est de 20€ et vous faites une offre s'élevait à 70€ **et il n'y a pas d'autres offres reçues** , alors le prix d'adjudication est la première offre au-dessus de 20€ et donc dans ce cas vous payez 25€. Cela signifie que vous ne devez pas payer le prix de votre offre.
5. Si la mise à prix est de 20€, que vous faites une offre à 70€ **et qu'il y a encore deux offres**, une de 30€ et une de 50€, vous payez 5 euros de plus que la deuxième plus haute offre, soit 55€.
6. Le supplément de frais s'élève à 10% pour les membres de l'asbl Promotion de la Médaille et à 15% pour ceux qui ne sont pas membres.
7. Les offres écrites peuvent être transmises à lucvandamme49@gmail.com et doivent être transmises **avant le 30/11/24 à 13h**. Les objets sont envoyés par recommandé aux risques de l'acheteur mais non assurés et envoyés après réception du paiement. Ils peuvent aussi être enlevés sur place (en tenant compte alors de toutes les mesures de sécurité Covid en vigueur à ce moment-là et sur rendez-vous) .
8. Les photos des médailles peuvent être consultées sur notre website www.medaille.be/veiling **à partir du 1^{er} novembre**. Les objets peuvent être consultés plus tôt auprès du responsable des enchères .
9. Les lots qui ne sont pas vendus peuvent après la vente aux enchères être achetés au prix de la mise à prix avec une ristourne de 20%, majoré du supplément de frais sur la mise à prix .
10. En participant à la vente aux enchères, vous déclarez être d'accord avec les conditions de la vente aux enchères étendues.

Des informations complémentaires, explications et photos peuvent être obtenues et vos offres peuvent être adressées auprès de [Lucvandamme49@gmail.com](mailto:lucvandamme49@gmail.com) 0478265202 – par écrit : Zevenboomkensstraat 17 – 3570 Alken.